

Bulletin de Liaison

du Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique –

Imprimé par AJC BP4 91750 CHAMPCUEIL — Périodicité : autre - C.P. n°0904S05391 —

Directeur de Publication : Jean OMNÈS — SNTRS-CGT 7, rue G. Mòquet Bt i -BP 8 - 94801 VILLEJUIF

Tél. 01 49 58 35 85 — Télécopie 01 49 58 35 33 — Courrier Electronique : sntrs-cgt-ch@vjf.cnrs.fr

N°5

14 octobre 2002

1 Euro.

Bulletin élaboré par le Bureau du Secteur Chercheurs du SNTRS-CGT.

Spécial Chercheurs

Syndicalisme Recherche

Le bulletin du secteur chercheurs du SNTRS-CGT : Jean-Michel Biquard, Janine Cohen, Françoise Courtin, Michel Gruselle, Bernard Krust, René Malzieu, Gilles Mercier, Geneviève Miquel, Martine Pomerance, Laurent Tassan-Got, Annie Thébaud-Mony, Patrick Thonneau.

SOMMAIRE :

Pages : 1 Edito : recrutement jeune, revalorisation des carrières
Pages 2-3 : Un budget recherche 2003 catastrophique. Pages 3-4 : Une pétition à l'initiative des biologistes. Page 5 : initiatives et projets du DG de l'INSERM Page 6 : Le rachat de GENSET : la conséquence d'une imposture scientifique. Page 7 : A l'INSERM une prime de 1500 euros /mois pour les chercheurs pendant 5 ans ! Page 8 : Les commissions interdisciplinaires au CNRS.
CAP : une avancée significative du syndicat chez les chercheurs

EDITO

Affirmez vos exigences face aux choix gouvernementaux :

RECRUTEMENT JEUNE, REVALORISATION DES CARRIERES, CREDITS RECURRENTS

Le gouvernement Raffarin a décidé de réduire l'effort de recherche de l'état français en 2003 : - 1,3% en DO+ CP à périmètre constant. Cette baisse s'explique essentiellement par une diminution des crédits de paiement que le gouvernement essaie de cacher derrière une gestion anormale des EPST ces dernières années. Quels que soient les responsables, c'est une arnaque dont sont victimes les laboratoires des EPST. En plus de cette réduction des moyens le gouvernement renforce l'emploi précaire au détriment de l'emploi statutaire "chercheurs" et accentue le pilotage direct par le Ministère.

En ce qui concerne l'emploi "chercheurs", 150 postes statutaires sont supprimés alors que 400 CDD sont créés pour des post-doc. Cette politique va contribuer à retarder le recrutement statutaire. Ces choix budgétaires interviennent alors que les forces réactionnaires du monde scientifique emmenées par le directeur général de l'INSERM et le magazine "La Recherche" s'efforcent de populariser le recrutement statutaire tardif (35 à 40 ans) et un salaire pour les statutaires partiellement

contractualisé et largement déconnecté de la qualification.

En ce qui concerne le pilotage de la recherche par le Ministère, il est renforcé puisque les moyens des EPST baissent et que le Fonds National de la Science (FNS) géré directement par le Ministère augmente fortement : + 13,26 % en crédits de paiement et + 42% en autorisation de programme (AP). Rappelons que ces AP du FNS représentent la moitié des AP du CNRS. L'augmentation du FNS va se conjuguer avec l'augmentation des crédits européens (6^{ème} PCRD). La part des crédits récurrents des EPST dans le financement des laboratoires va encore baisser. Le SNTRS-CGT appelle les personnels et en particulier les chercheurs à se mobiliser pour d'autres orientations : plus de crédits récurrents, pour un recrutement statutaire juste après la thèse, pour une revalorisation des carrières sur la base de la qualification et des responsabilités.

Michel PIERRE

TOUS DANS L'ACTION

UN BUDGET RECHERCHE 2003 CATASTROPHIQUE

La politique du gouvernement est résumée dans ses choix budgétaires : réduire les moyens consacrés à l'éducation, au développement des connaissances et à la culture et accroître les moyens pour la répression et l'armement.

Pour la recherche, les chiffres révèlent l'ampleur de l'attaque contre le service public. Les EPST sont particulièrement touchés par les annonces de coupes budgétaires.

Le gouvernement se livre, dans la présentation de ce projet de budget, à une véritable escroquerie.

Le ministère annonce, pour le Budget Civil de Recherche et de Développement (BCRD), une hausse des moyens de 5,3%. Pour aboutir à ce chiffre, il compte les crédits non utilisés en 2002 et les ressources propres des organismes et des laboratoires.

Si nous comparons les chiffres 2002 et 2003 affichés dans le "bleu" du projet de budget, c'est une baisse des Crédits de Paiement (CP)¹ qui est programmée.

L'évolution des CP pour 2003 est de -5,14% pour le BCRD. Pour les seuls EPST la baisse est de 13,3% ! En détail cela donne : CNRS -17,3, INSERM -9,7, INRA -13,9, IRD -7,5 et pas de changement pour l'INRETS, l'INED, le Cemagref et le LCPC. Le seul EPST bénéficiant d'une progression de ses CP est l'INRIA +12,2%.

Le gouvernement veut contraindre les organismes à utiliser leurs crédits non utilisés en 2002 et leurs moyens propres pour retrouver, globalement, le niveau de CP de 2002 !

Les crédits de paiement du CNRS, si l'on tient compte de l'inflation ont baissé de 22% sur 1993.

Les Autorisations de Programmes (AP)² progressent de 1,17% pour l'ensemble du BCRD et restent au même niveau qu'en 2002 pour tous les EPST.

Alors que les AP des EPST restent au niveau de 2002, le **Fonds National de la Science (FNS)** voit ses Autorisations de Programmes augmenter de 42,3%. Celui-ci va donc peser plus encore sur la programmation des recherche des organismes. Ses crédits représentent 47,5% des AP et 38% des CP du CNRS et dépassent ceux de l'INSERM par exemple.

Les Dépenses Ordinaires (DO)³ progressent de 5,91% sur l'ensemble du BCRD et de seulement 0,65% pour les EPST (+0,14 pour le CNRS, +1,05 pour l'INSERM, +0,58 pour l'INRA, +0,58 pour l'IRD, +1,65 pour l'INRETS et +8,25 pour l'INRIA). Au total, les moyens de paiement des EPST (DO+CP) baissent globalement de 2,2%

En ce qui concerne l'emploi

150 suppressions de postes de chercheurs sont programmés dans les EPST. C'est le CNRS qui paye le plus lourd tribut, puisqu'il aurait 137 postes de chercheurs de moins (-16 à l'INRA, -6 à l'IRD), alors que l'INRIA bénéficierait de 12 créations. Il y aurait aussi 20 transformations DR2/DR1 au CNRS et 9 à l'INSERM. Il faut ajouter pour l'INSERM 2 transformations DR1/DRE.

A noter que le CNRS pour la première fois voit le nombre d'emplois statutaires de chercheurs baisser.

100 postes d'ITA seraient créés dans les EPST (45 au CNRS, 23 à l'INSERM, 5 à l'IRD et 27 à l'INRIA).

Rappelons que ces postes comme ceux qui sont libérés, subiront la loi du redéploiement. Dans le même temps, à l'IN2P3 (CNRS), la direction semble vouloir programmer la disparition à terme des personnels de catégories B et C au profit de la sous-traitance.

Est-il besoin de rappeler que nous sommes aujourd'hui plus loin du compte encore, en ce qui concerne les besoins en emploi chercheurs et ITA (développement de la recherche, amélioration des conditions de travail, compensation RTT, résorption de la précarité) ?

Cette politique aura des répercussions négatives sur les possibilités de promotions notamment pour les chercheurs.

Le ministère annonce aussi 420 créations de postes d'Enseignants Chercheurs et 700 créations de postes d'IATOS.

Mais là aussi l'examen du "bleu" du budget de l'Enseignement supérieur fait apparaître au total non pas 1120 créations mais 921 exactement !

¹ Crédits de paiement : moyens financiers annuels de fonctionnement des organismes.

² Autorisations de Programmes : autorisations d'engagement des dépenses. Celles-ci doivent être couvertes chaque années par des crédits de paiement.

³ Les dépenses Ordinaires sont constituées essentiellement de la masse salariale

Le gouvernement veut aussi créer 400 CDD (à 2050 euros par mois) pour les post-docs.

Il faut rapprocher deux des lignes budgétaires pour rendre les choses plus claires encore : le montant que représente l'économie faite en supprimant les postes de chercheurs (5 037 000 euros) est à comparer avec celui de la dépense pour les CDD post-docs (6 516 000 euros). Les suppressions de postes de chercheurs financeraient donc les CDD. Cependant, selon la direction du CNRS, leur financement par des moyens budgétaires supplémentaires ne semble pas complètement assuré !

De ce point de vue Bréchet, le directeur général de l'INSERM dit clairement ce que le ministère ne dit pas encore tout haut (*La Recherche* du mois d'octobre) : il propose un recrutement sur poste plus tardif (entre 35 et 40 ans) et en amont de mettre en place un statut de Post-doc sur contrat. La mise en place de 400 CDD est le premier pas significatif en ce sens.

Il va plus loin encore : il propose pour les chercheurs et les ingénieurs un salaire en deux parties : 2/3 de traitement de fonctionnaire et 1/3 de rémunération sur contrat !

Les crédits pour les allocations de recherche progresseraient de 5,5%.

Si la progression est significative elle est loin là aussi de correspondre aux besoins.

La ministre affiche l'objectif de 3% du PIB affecté à la dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD)⁴.

Cela est plutôt douteux au moment où la dépense publique civile baisse et où certaines entreprises telles que Aventis veulent se désengager de la recherche.

DIRE QUE CE PROJET DE BUDGET EST INACCEPTABLE EST UN EUPHEMISME

Il traduit une volonté de réduire la place et le rôle des EPST dans l'organisation de la recherche française. Il est un véritable danger pour l'avenir des EPST et de la recherche publique. Un tel budget, avec la poursuite de la politique de disciplines prioritaires, risque d'être catastrophique pour nombre de celles qui ne le sont pas.

Après son lancement par Allègre en 1998 le gouvernement va au bout de la logique initiée par ce dernier, notamment avec la mise en place de la loi : la soumission du service public de recherche à la stratégie gouvernementale et aux intérêts des entreprises, dans le cadre de la politique européenne. Le gouvernement passe au renforcement du pilotage par les contrats.

Il ne faudrait donc pas considérer ce budget comme un phénomène passager : c'est une politique de long terme qui se met en place.

Jean OMNES

Une pétition à l'initiative de chercheurs de l'Institut de Génétique et Microbiologie dénonce les conditions de financement de la recherche fondamentale en biologie.

Au printemps, deux chercheurs en microbiologie, chefs de groupe à l'Institut de Génétique et Microbiologie à Orsay ont pris l'initiative d'une pétition qui dénonce les difficultés qu'ils rencontrent pour financer leur activité de recherche, la situation étant tellement dramatique qu'ils se sentent menacés de mettre la clé sous la porte à plus ou moins brève échéance.

Cette pétition rappelle l'importance de la recherche fondamentale, y compris pour alimenter la recherche appliquée, mais également comme moteur essentiel du développement des connaissances.

Elle dénonce le sort fait actuellement aux petites structures, qui face à la concentration de moyens

sur des gros laboratoires, souvent eux-mêmes impliqués dans des réseaux de grandes tailles, ne peuvent plus survivre, alors que nombre d'entre elles développent des thématiques originales, porteuses d'avenir.

La pétition analyse un certain nombre de raisons à cette situation :

-insuffisance des financements récurrents qui n'est plus compensée par les associations caritatives, qui recentrent de plus en plus leur financement vers leur but spécifique. C'est à l'Etat d'assurer l'indépendance financière des laboratoires.

-mauvaise répartition des crédits : ainsi le jeu des programmes prioritaires, où les mêmes priorités se retrouvent au niveau européen, national, et des

⁴ DIRD : ce sont toutes les dépenses de recherche, publiques et privées, civiles et militaires faites en France.

associations privées, aboutissent à ce que certains laboratoires, qui ont la chance de se trouver dans les bons créneaux, bénéficient de véritables mannes, en voyant leur recherche financée plusieurs fois, au delà même de leurs besoins réels,

-financement public de la recherche privée qui détourne des crédits de la recherche publique, qui a elle, pour vocation, de profiter à l'ensemble de la collectivité. Le développement du tissu biotechnologique ne passe pas par un approfondissement de la recherche fondamentale, au contraire.

Une gestion des priorités au coup par coup, en fonction des modes, des problèmes de l'actualité (prion, anthrax, etc...) sans notion de suivi et de durée. Or les réorientations brutales auxquelles on assiste de manière fréquente sont extrêmement néfastes pour le développement de l'excellence scientifique qui se construit à travers des années d'expériences dans un domaine.

La pétition dénonce également le manque d'attractivité du métier de chercheurs, décourageant de plus en plus d'étudiants de s'engager dans cette voie. Les signataires demandent une revalorisation des allocations de recherche, un vrai statut pour les chercheurs post-doctoraux, un renversement de la politique actuelle de diminution de l'emploi ITA.

L'écho rencontré par cette pétition parmi les chercheurs des sciences de la vie (environ 900 signatures à ce jour) montre que le mécontentement est très profond parmi nos collègues, qui commencent à subir de plein fouet les conséquences d'une politique mise en place depuis plusieurs années et qui ne fait que s'aggraver. Les perspectives budgétaires pour 2003 ne risquent pas d'améliorer les choses. Gageons que le soutien de base des laboratoires sera une fois de plus la première victime de l'insuffisance des crédits. Redisons le encore : la politique des créneaux prioritaires souvent définis d'en haut, à partir d'une prétendue demande sociale, qui correspond souvent en fait à l'attente des grands groupes industriels, ne peut s'avérer, à brève échéance, que stérilisante et catastrophique pour le dynamisme de la recherche dans notre pays, qu'il s'agisse de recherche fondamentale ou appliquée. Cette politique n'est en rien concertée avec les acteurs de la recherche, ou au mieux, s'appuie sur quelques scientifiques qui espèrent ainsi voir leur thématique financée. Comme le montre l'exemple de l'engouement pour la thérapie génétique, qui s'est traduit par des investissements considérables sans rapport avec les bénéfices qu'on peut raisonnablement en espérer, et au détriment

d'autres voies d'approches possibles, une telle politique ignore souvent le champ des possibles et les énormes besoins de connaissances fondamentales qui restent à satisfaire.

Il en va de même pour les espoirs délirants de profits à court terme suscités par le séquençage du génome humain et l'essor des biotechnologies. L'échec de Genset (voir article de Gilles Mercier) est là pour donner une douloureuse leçon (l'expérience aura coûté très cher, et 50 à 250 emplois sont menacés) que d'aucuns se refusent d'entendre.

On aime nous citer l'exemple anglo-saxon pour faire passer les pires réformes de notre système de recherche. J'aimerais moi aussi faire appel à cet exemple. Aux Etats-Unis, la plupart des laboratoires universitaires américains voient leurs besoins couverts à quasi totalité par des financements publics (NSF + NIH). Ces financements sont essentiellement attribués sur des critères de qualité scientifique. Si une politique de programmes prioritaires s'est là aussi développée, elle est sans commune mesure avec ce qui a été mis en place en France dans les dix dernières années ; De plus ces programmes ont été mis en place dans le cadre d'un budget en expansion et non au détriment des financements des "grants" qui ont, eux aussi, vu leur masse augmenter.

Il est intéressant de constater que de nombreux groupes pharmaceutiques européens ont récemment délocalisé leur laboratoire de recherche aux USA, en particulier dans la région de Boston. Interrogés sur les raisons de tels choix, voici les réponses : proximité avec une recherche fondamentale de très haute qualité, et liée à cela, possibilité de recruter des chercheurs extrêmement bien formés.

L'exemple de cette pétition montre que de plus en plus nombreux sont les chercheurs qui n'acceptent plus la situation qui leur est faite, et qui sont prêts à agir pour changer les choses.

Cette pétition a été adressée à Mme le Ministre de la Recherche. Ses deux initiateurs seront reçus le 15 octobre par Mr Bigot, directeur de cabinet. Affaire à suivre....

Le texte complet de la pétition peut être consulté sur le WEB à l'adresse suivante

<http://igm.igmors.u-psud.fr/Petition/petition.htm>

Annick JACQ

Les initiatives et les projets du Directeur Général de l'INSERM

Le Directeur Général de l'INSERM veut transformer l'INSERM et prétend revaloriser à sa manière la carrière des chercheurs et des ingénieurs (voir "La recherche n° 357 d'octobre 2002).

D'abord, pour transformer l'INSERM, C Bréchet, le DG, poursuit et accentue les orientations de son prédécesseur en matière de structures de l'Organisme. Il casse les Unités de recherches pour les remplacer par des petites équipes qui essaient de se regrouper dans des Instituts Fédératifs (IFR) dirigés généralement par un mandarin souvent hospitalo-universitaire et qui disposent de services communs et de plateaux technologiques importants : animaleries, appareillages d'imagerie, laveries,.... Pour accélérer le processus de casse, le DG a réduit à 8 ans le mandat des Unités et s'apprête à le réduire à 4 ans. Les équipes créées ne peuvent "vivre" qu'en négociant leur accès aux services de l'IFR d'autant que ces dernières années la plupart des postes d'ITA libérés ou créés ont été affectés aux IFR. En même temps bien que il dispose d'importants reports budgétisés l'INSERM réduit les crédits récurrents pour obliger les équipes à chercher des financements auprès de l'Union Européenne, du Fonds National de la Science, des Fondations Caritatives et des Entreprises. La masse des reports budgétisés est si importante que l'INSERM achète des Bons du Trésor (aujourd'hui, l'INSERM dispose de 23, 5 millions d'euros de Bons du Trésor alors que les crédits récurrents attribués aux Unités est de l'ordre de 60 millions d'euros. C'est inacceptable! On comprend aussi que dans ces conditions la liberté de recherche est réduite au maximum, et que la recherche fondamentale est vraiment menacée. Le DG de l'INSERM pour compléter le dispositif veut créer des Instituts de pilotage par grandes pathologies (Cancer,...).

Pour ôter toute marge de manœuvre aux chercheurs, le DG mène campagne pour un recrutement statutaire entre 35 et 40 ans et pour une revalorisation des salaires des statutaires sur la base d'une prime représentant 50% du salaire actuel versée chaque mois pendant 5 ans mais contractualisée en fonction des objectifs de l'INSERM. On peut croire qu'il délire mais il est déjà passé aux travaux pratiques. Il a obtenu des fonds du secteur hospitalier afin de financer pour 2003 un sursalaire de 1500 euros/ mois pendant 5 ans pour 100 chercheurs (CR ou DR), la condition de base pour répondre à l'appel d'offres est d'avoir une activité de recherche clinique. Comme tous les chercheurs n'ont pas une activité de recherche clinique, on voit bien l'effet de pilotage. On comprend aussi que les chercheurs qui auront accroché ces contrats feront des efforts pour le garder au delà de 5 ans. On voit aussi que ce seront les animateurs des équipes qui en bénéficieront alors que les autres chercheurs et les techniciens ne profiteront de rien. Belle ambiance dans les équipes! La revalorisation des carrières est une exigence pour tous et doit se baser sur la reconnaissance de la qualification et des responsabilités exercées.

Et le DG de l'INSERM ne veut pas s'arrêter là. Il veut aussi que les concours échappent aux instances représentatives. Sans doute pour faire des recrutements de chercheur poste par poste en s'appuyant sur des experts internationaux qui ne maîtriseront pas le système. Pour finir le DG prévoit de "privatiser" la gestion des contrats européens en les confiant à des "managers" travaillant dans le cadre de la filiale privée "INSERM-TRANSFERT". Les responsables scientifiques de ces contrats ne doivent avoir aucune illusion. Sous prétexte de remédier à la faiblesse actuelle, sans doute volontairement entretenue de l'Administration dans la gestion de ses contrats, il s'agit à terme de retirer le contrôle des scientifiques sur les conditions de réalisation de ces contrats.

Le DG de l'INSERM compte sur la période prévue par le Ministère pour discuter avec les partenaires sociaux sur la réforme des carrières pour faire triompher son point de vue dans l'ensemble des EPST. Le SNTRS-CGT combattra les orientations du DG de l'INSERM et ne manquera pas de faire d'autres propositions.

Michel PIERRE

Le rachat de Genset : la conséquence d'une imposture scientifique !

Créée en 1989; Genset était une société de biotechnologie spécialisée dans la production d'ADN de synthèse (1^{er} producteur mondial d'oligonucléotides synthétiques) et dans l'analyse génétique. Elle entre en bourse en 1996. En août 2000, elle se réoriente uniquement vers la recherche génétique et la licence de brevets afin de produire des médicaments candidats dans les domaines des

maladies du système nerveux central et du métabolisme.

L'annonce du séquençage du génome humain a déclenché chez certains (Ministère de la recherche, scientifiques gravitant dans les sphères du pouvoir et journalistes ces derniers puisant leurs sources chez les deux premiers) un enthousiasme dépourvu de toute retenue concernant les perspectives scientifiques et les applications thérapeutiques. La

perspective de retombées financières découlant de la production de nouvelles molécules thérapeutiques en a fait disjoncter plus d'un. Le développement d'appareillages sophistiqués gérés par une informatique de plus en plus puissante allait permettre de faire exploser les connaissances du vivant! Tout n'était plus qu'affaire de technologie, nous étions entrés dans l'ère de la technosciences. Des néologismes sont apparus, qui fleurissent bon la technologie ; il y eut : génomique, génomique fonctionnelle, postgénomique, puis vinrent transcriptome, signalosome, et récemment le petit dernier métabolome. Les directions du Cnrs et de l'Inserm apportèrent aussi leur contribution, et pas qu'un peu, au recentrage de la recherche vers des lendemains extatiques. Il n'a fallu que deux années, pour que l'imposture scientifique s'effondre. Si la connaissance des gènes permet de déterminer la séquence des protéines, elle n'en fournit pas pour autant la fonction, et encore moins la clef pour résoudre un quelconque dysfonctionnement. Rappelons que les gènes responsables de la β thalassémie, de la dystrophie de Duchène, ou de la Mucoviscidose, sont identifiés, clonés, séquencés depuis longtemps, que les diverses mutations les affectant sont répertoriées, et pourtant nous ne savons toujours pas soigner ces maladies. A-t-on à ce point oublié certains fondamentaux pourtant toujours enseignés en faculté ; ce sont les protéines qui portent l'activité biologique, ce n'est pas pour rien que les médicaments ont pour cible les protéines et non les gènes. A t'on déterminé l'ensemble des interactions protéines-protéines, l'ensemble des mécanismes d'intégration des signaux de chaque tissu à toutes les phases du développement? Assurément non. Alors pourquoi ce délire? Ceux qui se succèdent au Ministère de la recherche depuis des années, comme aux directions d'organismes de recherche n'écourent plus les scientifiques depuis longtemps. Ils écoutent ceux qui acceptent de perdre leur âme afin de bénéficier de la manne financière et de faire partie des cercles dirigeants.

Toute cette stratégie de génomique-postgénomique a été bâtie sur du vent! Pourquoi parce que pour les "élites" qui nous gouvernent, la recherche est avant tout faite pour faire des affaires. Allègre n'a fait qu'exprimer brutalement la conception de la majorité du personnel politique. Oui à la recherche fondamentale, mais uniquement si derrière les applications suivent! Alors au diable les scientifiques avec leurs incertitudes, leurs interrogations!

Le marché voilà le moteur de la recherche. ! Mais, comment peut il y avoir un marché puisqu'il n'y a pas d'applications? Nous sommes dans le domaine du hautement spéculatif. Après plus de 4 années de cotation, les investisseurs initiaux de Genset n'ont pas gagné un centime sauf s'ils ont revendu!! L'entreprise est lourdement déficitaire. Elle a été amenée à vendre sa division de synthèse d'oligonucléotides, la seule qui dégagait du bénéfice à une boîte US Proligo, afin de trouver des liquidités. Ce faisant, si elle a assaini sa trésorerie, elle s'est fragilisée en se débarrassant de son activité mère, la seule qui lui fournissait un revenu constant. Que reste il à Genset? la Famoxin, une protéine recombinante dont le dysfonctionnement du gène serait impliqué dans le développement de l'obésité. La transgénèse chez la souris aurait donné des résultats encourageants. Mais, de là à en faire un médicament chez l'homme!! La phase clinique débiterait au mieux l'année prochaine, quant à son éventuelle application thérapeutique!! Il y a et ce n'est pas nouveau une surévaluation des potentialités thérapeutiques de l'utilisation des gènes. En 2000, un analyste financier encourageait à acheter du Genset avec cette argumentation visionnaire "l'essentiel des revenus futurs des sociétés de biotechnologie réside dans les brevets déposés sur les différents gènes et non uniquement sur la carte du génome humain." Mais les entreprises c'est fait pour créer de la valeur, or les brevets peuvent être déposés ce n'est pas cela qui va transformer les gènes en médicaments. Il faut payer les fournisseurs, payer les salariés, rembourser les emprunts, comment faire sans créations de valeur? Beaucoup de recherches fondamentales et d'humilité seront encore nécessaires pour approfondir les mécanismes du fonctionnement de la cellule et élaborer de nouveaux médicaments. D Cohen s'était engagé en mars 2001 à sortir un candidat médicament par an, rien que cela! Bilan d'une stratégie surréaliste, l'action ne valait plus que 4 euros fin juin contre 250 en 2000, le centre de recherche de San Diego va être fermé et 50 emplois /250 vont être supprimés en France. Le dépôt de bilan est évité par le rachat de l'entreprise par un groupe suisse, Serono, dont elle deviendra la branche française parmi 45 filiales. Morale de l'histoire: au lieu de bâtir des stratégies scientifiques destinées à satisfaire les actionnaires d'entreprises à activités hautement spéculatives, le gouvernement et les directions d'organisme seraient bien inspirés de se tourner vers la communauté scientifique.

Gilles MERCIER

**En 2003, une prime de 1500 euros/mois pendant 5 ans
pour 100 chercheurs INSERM qui travailleront
sur des sujets pouvant déboucher sur des applications**

Le pilotage des recherches à l'INSERM est de plus en plus serré. Il s'agit d'amener un maximum d'équipes à travailler sur les priorités gouvernementales et en particulier sur des sujets pouvant déboucher rapidement sur de la valorisation. Le Directeur Général de l'INSERM, malgré ses grandes déclarations de principe, sacrifie allègrement la recherche fondamentale qui n'est pas rapidement valorisable et contourne les instances représentatives à coups de comités ad hoc qui sont bien sûr complètement opaques. En effet en peu de temps, le Directeur Général a pris et annoncé une série de mesures afin de piloter autoritairement les recherches conformément aux objectifs des gouvernements qui viennent de se succéder :

- Créations d'IFR-Unités à Cochin et Toulouse malgré les avis des Instances scientifiques.
- Programme Avenir institutionnalisant des précaires de niveau CR1 sélectionnés par des Comités ad hoc.
- Réduction à 8 ans (et peut être plus dans quelques années) du mandat des Unités pour favoriser leur explosion en équipes plus faciles à soumettre par des responsables d'IFR chargés de mettre en œuvre la politique gouvernementale.
- Mécanisme de promotion des ITA favorisant les objectifs de la Direction et les arrangements dans les régions avec les directeurs d'Unités influents.
- Et maintenant, la prime à 1500 euros par mois pendant 5 ans pour 100 chercheurs (CR et DR) qui s'engageront sur des projets pouvant déboucher sur une application ou une valorisation dans des délais qui seront appréciés par le Comité ad hoc qui les sélectionnera. L'appel d'offre sera lancé en septembre 2002.

Depuis plusieurs mois, le Directeur Général parlait de ce projet de prime. Quelques chercheurs ont perçu cette prime à titre expérimental en 2002. Comme toutes les mesures qu'il décide, le Directeur Général a refusé de négocier avec les organisations syndicales sa politique de primes. C'est le fait du Prince !

Cette prime ne correspond pas à un changement de qualification ou à un travail supplémentaire. Le Directeur Général de l'INSERM met en œuvre une démarche de patron de choc : à travail égal, salaire inégal pour diviser les chercheurs et mieux les piloter. Le Directeur général prétend que c'est une manière de revaloriser les salaires. Mais nous constatons que cette prime va être donnée en 2003 à 4% des chercheurs statutaires. Le nombre des bénéficiaires augmentera peut-être les années suivantes mais il s'agira sans doute toujours d'une minorité des chercheurs.

Cette prime est dangereuse. C'est une nouvelle attaque (en douceur) contre la liberté de recherche et les démarches originales ne pouvant déboucher rapidement sur des applications. Elle va générer des conflits dans les laboratoires.

Nous sommes contre un système de primes basé sur des priorités "thématiques" qu'il s'agisse d'un critère d'application ou de priorité scientifique. A cet égard, il est curieux de noter que de soit-disant champions de l'excellence refusent le critère de la qualification au profit d'un critère "thématique"!! Avec ces primes la Direction veut déconnecter la rémunération de la qualification pour la faire dépendre du marché, c'est à dire des modes, des lobbies, des "scoops" médiatiques qui inspirent tant le Ministère de la recherche.

Le SNTRS-CGT fait d'autres propositions pour améliorer la situation salariale des chercheurs et la reconnaissance de leurs qualifications :

- La prime de recherche à 16% pour toutes les catégories y compris les chercheurs. Cette mesure profiterait à tous les chercheurs au contraire de la prime du Directeur Général.
- Cette harmonisation des primes de toutes les catégories ITA et Chercheurs devrait être accompagnée d'un plan d'intégration des primes dans la rémunération indiciaire.
- La grille des Chargés de recherches devrait être allongée jusqu'à l'échelle lettre A pour être alignée sur celle des Maîtres de Conférences qui ont une qualification comparable. La grille DR2-DR1 devrait être redéfinie pour prendre en compte cet allongement de la grille des Chargés. La seule régulation que nous pourrions admettre pour accéder à la prolongation de la grille des CR est une évaluation professionnelle. Nous combattons une régulation budgétaire.
- Des indemnités pour des prises de responsabilités (encadrement de thèses, direction de structures...) même si ces responsabilités sont des éléments d'un changement de qualification qui doit être reconnue à terme.

L'ensemble du système de rémunération (carrières, primes, indemnités) doit faire l'objet d'une négociation avec les organisations syndicales au niveau ministériel et au niveau de la direction de l'Organisme. La négociation doit concerner les ITA et les Chercheurs.

**NON AUX PRIMES SUR "THEMES" !
OUI A LA RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS !**

Gilles MERCIER

LES COMMISSIONS INTERDISCIPLINAIRES AU CNRS

La direction du CNRS va créer des Commissions InterDisciplinaires (CID) pour traiter soi-disant les problèmes de l'interdisciplinarité. En fait la direction dévoie un vrai questionnement pour mettre en place un nouveau dispositif pour piloter le recrutement des chercheurs (CR et DR à terme) et les créations d'Unités dans des domaines "prioritaires". Compte tenu des contours des CID envisagées aujourd'hui, il est clair que ce sont des recrutements avec des profils similaires à des recrutements dans les Commissions Disciplinaires (CD) qui seront effectués. Il n'y aura pas d'évaluation comparative des candidats avec ceux des Commissions disciplinaires. C'est un moyen de favoriser des priorités sans avoir à le justifier. Pour mieux maîtriser ces recrutements, la direction veut créer des Jurys d'Admission ad hoc présidés par le directeur général. Tout est fait pour éviter la comparaison des lauréats des CD et des CID. C'est à peu près la même chose à l'INSERM depuis 3 ans pour les 3/4 des postes des Intercommissions.

Les modalités des élections au second tour qui doivent désigner les "élus" n'assurent pas forcément une juste représentation des chercheurs. Les collèges d'électeurs réunissent A1 et A2 d'une part et B1 et B2 d'autre part pour les commissions concernées. Le collège des éligibles est représenté par les membres des mêmes collèges sur l'ensemble du Comité National. Les lobbies ne donneront pas forcément une juste part aux chercheurs et déformeront les résultats des élections directes dans les CD.

Le SNTRS-CGT considère que l'interdisciplinarité est une vraie question. Il fait d'autres propositions. Les CID pourraient faire des propositions d'affichage de postes et de créations d'Unités aux Conseils de départements et au Conseil Scientifique à charge pour les Commissions disciplinaires de classer les candidats aux postes affichés. LES CID pourraient intervenir dans la création et la gestion de programmes interdisciplinaires.

Il faut noter aussi que la direction du CNRS a refusé de discuter sérieusement avec les Syndicats. Elle les a seulement informés fin septembre. La démocratie recule toujours au CNRS.

J M BIQUARD

ELECTIONS AUX CAP DU CNRS : UNE AVANCEE SIGNIFICATIVE DU SYNDICAT CHEZ LES CHERCHEURS

Une première remarque s'impose dans ces élections, c'est la faible participation électorale entraînant la tenue d'un second tour dans la majorité des CAP. Cette relative indifférence vis-à-vis des positions syndicales s'explique peut-être par un sentiment de découragement face aux multiples pressions qui s'exercent sur l'exercice du métier de chercheur (recherche permanente des contrats, jugement scientifique essentiellement basé sur l'adaptation des chercheurs aux objectifs prioritaires de recherche définis par les directions sans concertation aucune avec les principaux intéressés. Dans ce contexte difficile, le SNTRS-CGT s'efforce de lutter efficacement contre les attaques de plus en plus nombreuses contre le statut de titulaire des chercheurs. Rappelons la lutte contre la tentative du CNRS de remplacer l'embauche des CR2 par des CDD chercheurs pour une durée de 3 ans (un début de satisfaction a été obtenu par le signature d'un décret modifiant le statut des chercheurs). Il en est de même du contenu des profession de foi aux diverses élections qui dénoncent sans compromission la politique gouvernementale de pilotage de la recherche.

Le SNTRS-CGT avec plus de 10% chez les chercheurs devient un pôle de rassemblement pour lutter efficacement et obtenir des avancées significatives pour l'exercice du métier de chercheurs. Notons également que le SNCS-FSU perd de manière significative 6 points chez les DR et 4 points chez les CR. Les autres syndicats maintiennent leur pourcentage avec une progression du SNIRS-CGC.

Résultats CAP DR + CR (en pourcentage)

	1996	1999	2002
votants	50,2%	47,5%	48,1%
SNTRS-CGT	8,8%	9%	10,60%
SGEN	30,7%	29,8%	30,1%
SNIRS	14,8%	11,8%	14,7%
SNCS	41,2%	44,4%	40%
FO	3,5%	5,13%	4,53%

ADMINISTRATIFS

CHERCHEURS

INGENIEURS

TECHNICIENS

THESARDS

REJOIGNEZ UN SYNDICAT

Intercatégoriel

Indépendant

Démocratique

Unitaire

J'adhère au S.N.T.R.S-C.G.T

NOM :

Prénom :

Corps et grade :

Adresse du labo ou service :

Tél.:

Fax:

Courrier Electronique :

SNTRS-CGT : 7, rue Guy Môquet Bt i BP8 94801 VILLEJUIF - Tél. : 01 49 58 35 85 - Fax : 01 49 58 35 33 - Mèl : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr